

FLORE LOCALE

CORSICA GRANA

RENSEIGNEMENTS

- www.corsicagrana.com
- **CBNC - C. PIAZZA, C. FAVIER-VITTORI**
14, avenue Jean Nicoli - 20 250 CORTE
téléphone : **04 95 34 55 65**
e-mail : piazza@oec.fr - favier@oec.fr

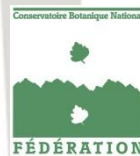
A VOIR ÉGALEMENT SUR LE SITE

- les formulaires d'adhésion,
- la liste des producteurs « flore locale » et de leur production,
- des fiches de culture.

Crédits photographiques et conception
Conservatoire Botanique National de Corse

Remerciements

Cap Vert - Casa Fiurita - CPIE Ajaccio
L'Ortu di Funtana Bona - Les Aromatiques de l'île de beauté



Office de l'Environnement de la Corse
Conservatoire Botanique National de Corse

Av. Jean Nicoli - 20250 CORTE - tél. : 04 95 34 55 65
Site internet du cbnc : <http://cbnc.oec.fr>



■ Avec près de 3 000 espèces végétales, dont près de 300 sont endémiques et 130 strictement corses, l'île possède une richesse floristique remarquable. Or, ce patrimoine végétal n'a été que très peu valorisé par les socio-professionnels (pépiniéristes, paysagistes, porteurs de projets,...).

95 % des plantes vendues sur le marché insulaire proviennent du continent ou de l'étranger. Il en va de même pour les semences. Cette entrée massive de végétaux pose de nombreux problèmes liés notamment aux risques d'introduction d'espèces animales ou végétales potentiellement invasives, ou encore de maladies et autres pathogènes. L'actualité récente est riche d'exemples : cynips du châtaigner, cochenille du pin, charançon du palmier ou, plus récemment, *Xylella fastidiosa*. Ces invasions posent des problèmes écologiques et également économiques.

Pour tenter d'en limiter l'impact, le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC) et les acteurs insulaires, proposent de développer une filière de production locale et d'en valoriser les produits. La marque « **Corsica Grana** » a été créée pour **certifier** les plantes et semences produites en Corse à partir de matériel végétal issu de populations insulaires « sauvages » et pour assurer leur **traçabilité**.

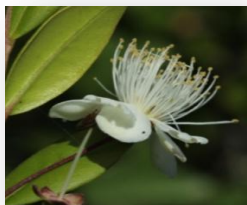
OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE CORSE

Le CBNC, service de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), a mis en place des outils d'aide au développement et à la valorisation de la filière « flore locale ». Les outils proposés sont :

- la marque collective simple : « *Corsica Grana* ».

L'adhésion à la marque est **gratuite**, mais suppose une traçabilité (avec notamment des contrôles supervisés par le CBNC).

- une plateforme internet qui met en relation les acteurs et favorise l'échange d'informations et d'expériences : www.corsicagrana.com.



Qu'est-ce que Corsica Grana ?

- « *Corsica Grana* » est une marque qui valorise la flore insulaire.

C'est un signe de qualité en faveur de la biodiversité locale, destiné à lutter contre les invasions biologiques et les phénomènes de pollution génétique.



Quels produits sont éligibles ?

- Seuls les **végétaux** sont attributaires de la marque (graines ou plants).

Toutes les espèces de la **flore « sauvage » de l'île** sont éligibles à la marque après validation du Comité de la marque,

à l'exception :

- des espèces protégées,
- des espèces rares ou menacées,
- des espèces exotiques.



Qui peut adhérer à la marque ?

- La marque s'adresse à toute personne physique ou morale qui exerce l'une des activités suivantes :

- la récolte et/ou la multiplication de semences,
- la multiplication de plants.

Ces activités doivent impérativement avoir lieu **en Corse** (pour prétendre à la marque).

Qui porte la marque ?

- L'OEC est porteur et propriétaire de la marque.

Le CBNC se charge de son fonctionnement. Il est appuyé par un Comité de marque, constitué de scientifiques, de socioprofessionnels et d'institutionnels qui l'aide au traitement des dossiers et au choix des espèces.

Comment adhérer à la marque ?

- Pour bénéficier de la marque :

- prenez connaissance des droits et obligations,
- téléchargez et remplissez : le contrat d'engagement, les dossiers de présentation de votre structure et celui de votre projet,
- envoyez ces dossiers au : **CBNC - 14, Avenue Jean Nicoli - 20 250 CORTE**

A réception du dossier complet, le Comité de marque dépêchera auprès de vous un technicien pour réaliser l'audit initial.

